



DECLARATION D'ACCIDENT DE SERVICE OU DE TRAVAIL

Accident de service : Agents stagiaires ou titulaires.

Accident de travail : Agents non titulaires de l'Etat recrutés à temps complet pour une durée égale ou supérieure à un an.

Ne pas utiliser cet imprimé pour les personnels pris en charge par la CPAM : non titulaires recrutés à temps incomplet et/ou pour une durée inférieure à un an, personnels rémunérés par les EPLE, sur budget propre des universités....

Vous êtes fonctionnaire titulaire, stagiaire ou non titulaire recrutés à temps complet pour une durée égale ou supérieure à un an et vous venez d'être victime d'un accident de service, de travail ou de trajet. Conformément aux dispositifs des articles 47-1 à 47-20 du décret n°86-442 du 14 mars 1986, vous devez transmettre à votre supérieur hiérarchique, dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'accident, une déclaration d'accident de service comportant le présent formulaire et, sous pli-confidentiel, les volets 1 et 2 du certificat médical initial accident du travail maladie professionnelle. Si l'accident entraine un arrêt de travail, vous devez transmettre à votre supérieur hiérarchique le dernier volet du certificat médical dans le délai de 48 h suivant son établissement.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACCIDENT

<u>Lieu précis de l'accident</u>: décrivez le lieu où s'est produit l'accident, à savoir : les coordonnées et localisation au sein de l'espace de travail. Si l'accident a eu lieu en dehors du lieu habituel d'exercice de vos fonctions, décrivez le lieu de l'accident : nom et adresse de l'établissement ou éléments de localisation (ex : croisement de la D106 et D160 à 41170 CHOUE).

Lieu de travail occasionnel : il peut s'agir, par exemple, des lieux de formation.

Mission pour l'employeur : il s'agit d'un déplacement effectué dans le cadre normal de l'exercice des fonctions ou dans le cadre d'un ordre exprès de mission.

Activité de la victime lors de l'accident : précisez l'activité ou la tâche effectuée au moment de l'accident.

<u>Description et nature de l'accident</u>: décrivez l'évènement ayant conduit à l'accident, comment l'accident s'est produit (problème électrique, fuite de gaz, rupture de matériel, glissade, chute, effort physique, agression, etc.) ou comment vous vous êtes blessé (heurt, collision, écrasement, piqûre, noyade, contact avec substance dangereuse, etc.).

Objet dont le contact a blessé la victime : indiquez avec quoi vous vous êtes blessé. Il peut s'agir d'un matériau, d'un déchet, d'un outil, de machine, etc

Accident causé par un tiers : lorsque vous avez connaissance de l'implication d'un tiers, quelle que soit sa part de responsabilité, dans un accident de service ou de trajet, cette information doit impérativement être reportée sur cette partie.

<u>Pièces jointes</u>: il peut s'agir par exemple, d'un rapport de la SNCF ou de toute compagnie de transports, d'une attestation du service justifiant des horaires exceptionnels.

N'hésitez pas à fournir toutes précisions complémentaires qui pourraient vous apparaître utiles

CONSEQUENCES DE L'ACCIDENT QUE L'AGENT SOUHAITE PORTER A LA CONNAISSANCE DE L'ADMINISTRATION

Siège des lésions: indiquez l'endroit du corps qui a été atteint (tête, yeux, cou, épaules, tronc, membres supérieurs, mains, membres inférieurs, genoux, pieds, siège interne) en précisant, s'il y a lieu ; droite ou gauche.

En cas de divergence entre le certificat médical et la déclaration, le certificat médical fait foi.

Avec la déclaration : Un certificat médical initial original accident du travail (Cerfa n° 11138*04), volets 1 et 2 portant mention des lésions (sous pli confidentiel) En cas d'accident de trajet : plan du trajet et copie du procès-verbal ou du constat amiable (le cas échant) En cas d'accident de mission : ordre de mission ou attestation du supérieur hiérarchique En cours de soins : Le(s) certificat(s) médical(aux) de prolongation d'arrêt de travail et/ou de soins, de date à date Les comptes rendus des examens réalisés

A la fin des soins :

☐ Le certificat médical final attestant de la guérison ou de la consolidation des lésions ou de la pathologie

La déclaration est à retourner à l'adresse suivante :

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE DIJON
DPAES/SGM-RH bureau des accidents de travail et maladies professionnelles
2G rue du Général Delaborde
BP81921
21019 DIJON cedex



DECLARATION D'ACCIDENT DE SERVICE OU DE TRAVAIL

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME							
Nom d'usage suivi du nom de naissance (si différent) :							
Prénoms :							
Situation familiale : ☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)							
Date de naissance ://							
Numéro d'agent (NUMEN) :							
Numéro INSEE :							
Adresse personnelle :							
O. L. and J. Williams and J. W							
Code postal : Ville :							
Téléphone (obligatoire): ou ou							
Adresse électronique professionnelle (obligatoire) :							
STATUT ET CATEGORIE DE L'AGENT :							
□ stagiaire □ titulaire □ non titulaire (temps plein et à l'année) □ Maître à titre définitif							
□ A □ B □ C							
CORPS DISCIPLINE FONCTION (en toutes lettres):							
QUOTITE DE SERVICE (si travail à temps partiel) :							
SERVICE ET ADRESSE ADMINISTRATIVE :							
Nom et adresse du lieu d'affectation :							
Code postal : Ville							
Téléphone professionnel : Adresse électronique service : @							
Date d'affectation dans le poste occupé au moment de l'accident : / /							
L'agent a-t-il déjà été victime d'un ou de plusieurs accidents de service ou de travail ou d'une ou plusieurs maladies professionnelles ?							
□OUI □NON							
Si oui, merci de préciser la(les) date(s) :							
page 1 sur 3							

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCIDENT DATE DE L'ACCIDENT : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Heure de l'accident : h HORAIRES DE TRAVAIL LE JOUR DE L'ACCIDENT : HORAIRES HABITUELS (si différents, à expliquer): LIEU PRECIS DE L'ACCIDENT : PRECISER S'IL S'AGIT : (plusieurs réponses possibles) □ Lieu de travail habituel ☐ Au cours du trajet entre le lieu de restauration □ Lieu de travail occasionnel habituel et le lieu de travail ☐ Au cours du trajet entre le domicile et le lieu de ☐ Lieu de restauration habituel ☐ Au cours d'une mission pour l'employeur travail □ Lieu de télétravail □ Accident de la circulation routière (à cocher pour tout accident sur la voie publique impliquant un véhicule roulant : automobile, moto, vélo, trottinette...) ACTIVITE DE LA VICTIME LORS DE L'ACCIDENT : (Environnement – bureau, escalier, route...- et tâche exécutée): DESCRIPTION ET NATURE DE L'ACCIDENT (ex : chute, agression, collision...): Objet dont le contact a blessé la victime : Où la victime s'est-elle rendue après l'accident ? Où a-t-elle été transportée après l'accident ? SI L'ACCIDENT A ETE CAUSE PAR UN TIERS (un recours sera engagé par l'administration) : Nom et prénom du tiers :.... Nom et adresse de l'assurance : □ OUI □ NON Un procès-verbal de police ou de gendarmerie ou un constat amiable a-t-il été établi ? Joindre une copie du procès-verbal ou du constat amiable. L'ACCIDENT A-T-IL EU DES TEMOINS ? DUI NON (en l'absence de témoin indiquer les coordonnées de la première personne informée de la survenance de l'accident) : Nom, prénom, qualité (et adresse si externe à l'administration)..... Date _ _ / _ _ / _ _ _ Signature du/des témoins :

DATE DE LA CONSTATION MEDICALE DES LESIONS :/_//								
Joindre obligatoirement un <u>certificat médical initial original</u> décrivant les lésions et établi dans les 24 ou les 48 heures qui ont suivi l'accident.								
☐ Sans arrêt de travail ☐ Avec arrêts de travail			/ail	□ Décès immédiat				
LES BLESSURES ET LESIONS APPARENTES SONT LES SUIVANTES :								
SIEGE DES LESIONS :								
NATURE DES LESIONS (cocher la case correspondant à la lésion principale) :								
affectionrespiratoire		commotion		lumbago sci	atique		luxation	
□ amputation		électrisation / électrocution		lésion neurologique	2		plaie-piqûre	
□ asphyxie		écrasement		inflammation			état anxio-	
□ brûlure		entorse		intoxication			dépressif traumatisme	
□ cervicalgie		contusion		lésion ligam			psychologique trouble auditif	
		fracture		ou musculai trouble visue			trouble sensoriel	
autres (à préciser) :								
Je soussigné(e), (nom et prénom de l'agent)								
Sollicite le bénéfice des dispositions :								
1) Pour les agents stagiaires ou titulaires : de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant disposition statuaires relatives à la fonction publique de l'Etat (article 34-2°, alinéa 2),								
 2) Pour les maîtres et documentalistes en fonction dans les établissements privés liés à l'Etat par contrat : des articles L712-1 et L712-3, du premier alinéa de l'article L712-9 et de l'article L712-10 du code de la Sécurité Sociale, applicables au regard de 								
la loi n°2004-1370 du 20 décembre 2004 de financement de la Sécurité Sociale pour 2005, 3) Pour les agents non titulaires : du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat et du livre IV du code de la Sécurité Sociale.								
Fait à, le / /								
Signature obligatoire de l'agent								

Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique une allocation, un paiement ou un avantage indu (article 441-6 du code pénal).